BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 27

24 – DORDOGNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

Ventes et cessions

833 762 776 RCS Périgueux.
EOS.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 20000 EUR.
Adresse : 39, Cours Saint-Georges, 24000 Périgueux.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion PROJET DE FUSION ENTRE EOS Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros Siège social : 39 cours Saint Georges 24000 PERIGUEUX 833 762 776 RCS PERIGUEUX ET GROUPE FOUREY ENTREPRISES Société à responsabilité limitée au capital de 3 400 800 euros Siège social : 39 cours Saint Georges 24000 PERIGUEUX 528 382 203 RCS PERIGUEUX AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PERIGUEUX du 9 novembre 2020, La société EOS, société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros, dont le siège social est 39 Cours Saint Georges - 24000 PERIGUEUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX sous le numéro 833 762 776, et la société GROUPE FOUREY ENTREPRISES, société à responsabilité limitée au capital de 3 400 800 euros, dont le siège social est 39 cours Saint Georges - 24000 PERIGUEUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 528 382 203 ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société EOS par la société GROUPE FOUREY ENTREPRISES. La société EOS ferait apport à la société GROUPE FOUREY ENTREPRISES de la totalité de son actif, soit 2 635 305 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 2 605 929 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 29 376 euros. La société GROUPE FOUREY ENTREPRISES détenant la totalité des 2 000 parts composant le capital de la société EOS, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des parts d'EOS détenues par GROUPE FOUREY ENTREPRISES un boni de fusion de 9 376 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 01.01.2020, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société EOS depuis le 01.01.2020 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société GROUPE FOUREY ENTREPRISES. La société EOS sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit

trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX au nom des deux sociétés le 13 novembre 2020. Pour avis.

